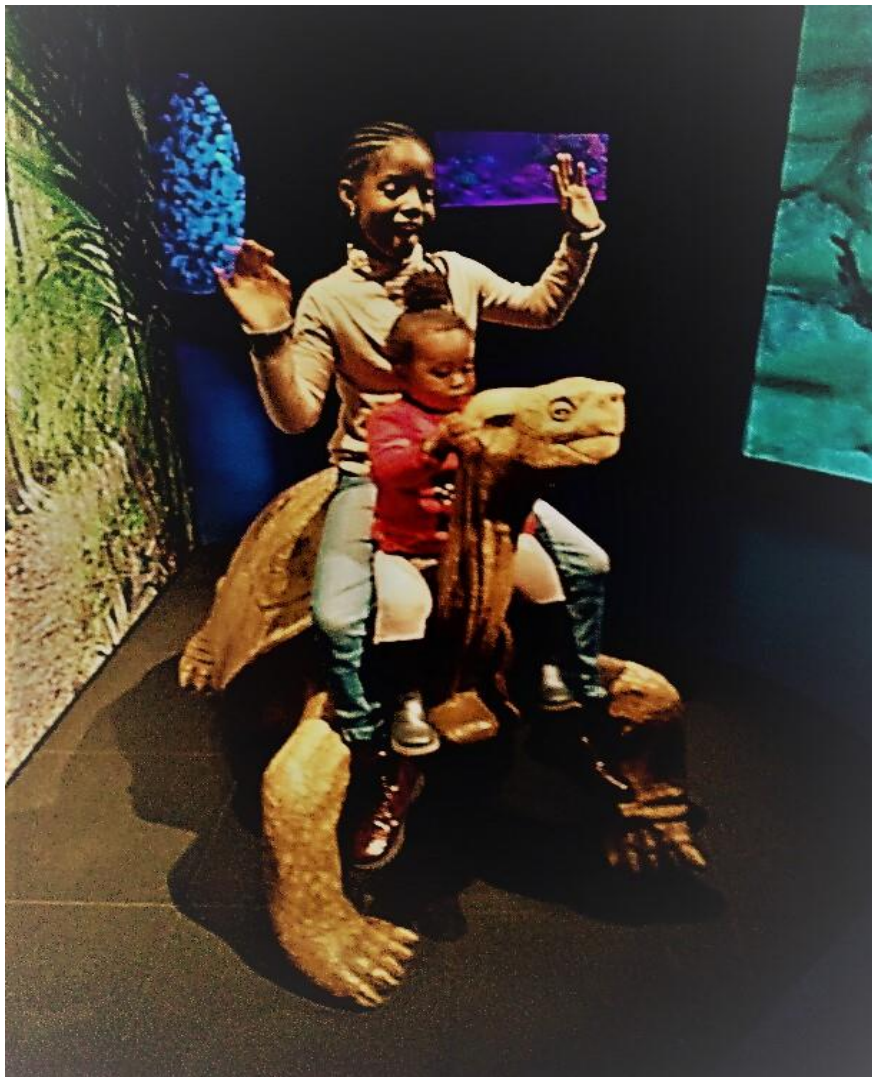


SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES



SOMMAIRE

A. Organisme	Page 2
B. Actions d'accompagnement	Page 5
B.1. Les objectifs conventionnés et leurs réalisations	Page 5
B.2. Analyse du public accompagné	Page 9
B.3. Points forts et limites de l'accompagnement mené	Page 20
B.4. Résultats de l'accompagnement à 6 mois en fonction de l'action menée	Page 21
C. Partenariat	Page 22
D. Projets et perspectives	Page 23
E. Annexes	Page 24

RAPPORT D'ACTIVITE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

N° convention Métropole : M2018-39

N° convention Conseil Départemental : 18/C0257

A. Organisme

Objet de la structure : « L'Association a pour objet de permettre aux personnes isolées, en couple ou en famille, se trouvant en situation d'exclusion ou d'errance par la perte d'emploi et de logement, d'être accueillies dans un lieu où elles seront hébergées et accompagnées en vue de leur réinsertion à toute forme de vie sociale et citoyenne.

Elle entend promouvoir la dignité de ces personnes en leur apportant un soutien psychologique et matériel, condition d'un retour progressif à l'autonomie, en entretenant entre elles un esprit d'entraide et de solidarité et en proposant des réponses adaptées à leur situation, à leurs besoins et à leurs aspirations : lieu collectif ou appartement individuel.

Par l'intermédiaire des travailleurs sociaux accompagnants, elle soutient leur participation à l'élaboration et au suivi d'un projet personnel à partir de l'écoute de leur demande et dans le respect de leur droit à l'intimité et à la vie privée. »

Adresse : 4 RUE DE VERDUN

Code Postal : 34 000, Montpellier

Téléphone (1) : 04 99 52 28 20_ Téléphone (2) : 06 74 10 99 63

Courriels : accueil@gestare.fr ; pierre.buisine@gestare.fr

N° SIRET: 403 444 201 000 53

Les établissements et services

Le service d'accompagnement des familles

Ce service d'appartements relais, créé en 2006, est à destination de jeunes femmes isolées avec enfant(s) de moins de trois ans. Ce dispositif accueillant un public spécifique est financé à la fois par le Conseil Départemental au titre de la protection de l'enfance (hébergement et soutien de l'exercice de la parentalité) et par la Métropole pour une mission d'insertion par le logement (Fonds de Solidarité Logement). 11 logements diffus constituent la capacité d'accueil.

Le centre d'hébergement et de réinsertion sociale

Il a été créé en 1996 et est constitué de 2 entités pour une capacité de 57 places.

Une structure collective accueillant des femmes, des hommes et des couples, sans enfant (21 personnes) avec l'objectif de les héberger et de les accompagner dans la mise en place d'un projet de vie. Les résidents s'acquittent d'une participation financière (quand ils ont des revenus) comprenant l'hébergement, l'alimentation et différents services hôteliers. Ils prennent entièrement à leur charge tous les actes de la vie quotidienne (confection des repas, petit entretien et nettoyage de la maison, travaux d'aménagement) avec le soutien des accompagnateurs et du technicien de maintenance.

Une réserve d'appartements diffus situés sur Montpellier et les environs : hébergeant des hommes, des femmes et des familles (36 personnes) avec l'objectif de les accompagner dans leurs capacités à occuper à un appartement et à consolider leur projet personnel. Les résidents s'acquittent également d'une participation financière.

L'accompagnement vise en priorité l'accès à une autonomie sociale et professionnelle.

La pension de famille/maison relais

Elle a été créée en 2003 et accueille des personnes en difficulté pour accéder au logement de « droit commun ». Aucune limitation de durée. Les résidents sont, pour la plupart, des personnes ayant déjà un parcours dans différents dispositifs d'hébergement d'urgence et/ou d'insertion sans pour autant avoir pu aboutir vers du logement autonome. Les occupants bénéficient de tous les services de droit commun, comme tout un chacun chez soi. Soutenus par la présence d'un couple d'hôte, essentiellement missionné pour établir le lien avec les services de droit commun et pour dynamiser le lieu. La Pension de Famille a fonctionné temporairement avec un accueil en logement diffus jusqu'en juillet 2014, date de livraison de l'actuelle résidence. La Résidence L'Atelier comprend 23 studios et des pièces communes, ainsi qu'un jardin et un atelier, avec la présence d'un concierge.

Le service « Maintien dans le logement »

Ce dispositif a comme objectif principal le maintien dans le logement social de droit commun des ménages qui présentent un risque avéré et sérieux de perte de leur logement et susceptibles d'être pris en charge à très court terme par des structures d'hébergement ou de logement adapté, actuellement saturées. Ce maintien dans le logement passe par la mise en œuvre d'une intervention sociale permettant d'éviter le déclenchement de la procédure classique d'expulsion coûteuse tant sur le plan humain qu'au niveau financier.

L'action d'accompagnement social dans le logement des ménages issus de bidonvilles

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner et de loger 5 ménages dans le cadre d'une sous location en bail glissant. Cette action est menée en partenariat avec les bailleurs sociaux.

La participation à la plateforme ADLHL

L'association participe à la plateforme d'Accès aux Droits Liés à l'Habitat. Cette initiative de la Fondation Abbé Pierre réunit plusieurs associations de Montpellier pour la mise en œuvre d'un accompagnement sociojuridique des ménages en difficultés pour accéder ou se maintenir dans leur logement

L'organisation de la participation de la France à la « Homeless World Cup »

La coupe du monde de football des sans-abris est une entreprise sociale unique qui a pour but de lutter contre les exclusions par la mise en place de tournois annuels d'envergure mondiale qui unit des équipes composées de joueurs sans-abri du monde entier.

- Mobiliser les personnes en situation d'exclusion autour du sport pour créer un impact sur leur propre vie.
- Changer le regard du public sur ces personnes.

Le collectif EN JEU, interne à l'association GESTARE, organise la participation de la France aux tournois de football internationaux initié par la HOMELESS WORLD CUP.

L'association organise toutes les étapes de cette participation : sélection des joueurs constitution des équipes, entraînement, déplacements à l'étranger.

L'organisation de la Rencontre Nationale Sport Solidaire

La Fondation Abbé Pierre a confié l'organisation de cette rencontre annuelle à l'association GESTARE à compter de l'année 2019. Cet évènement autour du sport et des loisirs regroupe pendant une semaine entre 300 et 400 personnes résidentes de Pension de Famille et usagers de Boutique de Solidarité.

B. Actions d'accompagnement

B.1 Les objectifs conventionnés et leurs réalisations

⇒ Objectifs

Actions	Objectifs prévus	Objectifs réalisés
Accueillir un public spécifique	Mère isolée avec enfant de moins de moins de 3 ans Prioritaire PDALHPD	L'ensemble des ménages hébergés et accompagnés sont des familles avec enfants de 3 ans. Tous les ménages sont bénéficiaires des minima sociaux ou de faibles revenus et en difficultés pour se loger.
Captation de logements	Maintenir le parc de logements à hauteur de 11 unités	Nous comptons 13 logements utilisés au lieu de 11, en lien avec une période de transition relative au renouvellement du parc de logements. L'appartement le Flore remplace celui de la résidence de la Tour des Poètes, et l'appartement du Laurencin remplace un appartement en cours de résiliation en début 2019.
Accompagner dans le logement	Mise en place d'outils d'aide à la gestion du logement (livret logement) Accompagnement vie quotidienne (utilisation de l'électroménager, de la chaudière, etc...) Aide à la gestion de l'énergie et de l'eau pour réduire sa facture d'électricité et d'eau Médiatiser la relation au voisinage, à l'environnement, au syndic Informé sur les droits et devoirs du locataire	Une à deux visites à domicile assurées par la CESF tous les 15 jours et des visites de la TISF plus fréquentes et ciblées en fonction de degré de difficultés repéré. Equipements des logements en fonction des compositions familiales et des besoins particuliers de chaque famille. Mise en place de l'outil Livret Logement : consommation des fluides, entretien du logement....

<p>Accompagner et aider à la gestion du budget</p>	<p>Aide à la résorption des dettes (impayés locatifs, d'énergie, d'eau, ...)</p> <p>Mise en place de plan d'apurement.</p> <p>Montage de dossiers FSL impayés...</p> <p>Partenariat avec les dispositifs d'aide à la gestion budgétaire (AGBF, MASP, Mesures de protection, ...)</p>	<p>Interventions sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impayés de loyers : 10 familles - Impayés d'énergie : 3 familles - Surendettement : 1 famille <p>Dossiers constitués en lien avec le budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 dossiers FSL énergie pour 3 familles - 1 dossier de surendettement pour 1 famille <p>Partenariat avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATG dans le cadre d'une curatelle pour 1 famille - Leo Lagrange dans le cadre d'une MASP pour 1 famille -
<p>Accompagner l'accès au logement</p>	<p>Accompagner le projet de relogement</p> <p>Montage des dossiers HLM, SYPLO et DALO, FSL accès</p>	<p>Les rencontres relatives à l'élaboration du projet de relogement se déroulent ensuite dans les locaux de l'association ou à l'extérieur (concertations).</p> <p>Nombre de ménages en Syplo validé : 4</p> <p>Nombre de dossiers Syplo en cours d'instruction : 2</p> <p>Nombre de demande de logement social actif : 8 (attente de 3 numéros départementaux)</p> <p>4 dossiers FSL accès constitués</p>
<p>Réorienter</p>	<p>Evaluation et réorientation vers un dispositif plus adapté à la problématique du ménage accompagné quand cela s'avère nécessaire</p> <p>Montage des dossiers SIAO</p>	<p>1 ménage orienté vers un CHRS appartement : 1 dossier SIAO validé par le SIAO, orientation effective le 05/07/2018</p>

<p>Accompagner l'exercice de la parentalité</p>	<p>Actions collectives : vers une plus grande socialisation : l'organisation de sorties et d'évènements festifs et culturels</p> <p>-----</p> <p>Actions individuelles soutenues : L'accompagnement au sein du domicile et vers l'extérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner l'aménagement du logement et notamment l'espace de vie des enfants - Favoriser le jeu - Accompagner la recherche de modes de garde et l'utilisation des équipements publics - Partenariat avec les dispositifs spécifiques de l'aide à l'enfance 	<p>30 animations proposées, 13 réalisées, 83 participations</p> <p>-----</p> <p>Les actions individualisées sont privilégiées. 148 visites à domiciles ont été réalisées par la TISF pour assurer l'accompagnement de la famille dans le logement sur les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement du logement : 6 familles - Conseil alimentaire pour l'enfant : 3 familles - Recherche mode de garde : 7 familles - Accompagnement santé enfant : 5 familles - Loisirs environnement : 11 familles - Inscription école : 2 familles - Inscription centre de loisirs : 1 famille - Entretien appartement 11 familles - Partenariat avec dans une IED : 3 famille concernées - Partenariat avec un SAP (Service d'Accompagnement personnalisé) : 1 famille concernée - Suivi PMI : 11 familles
<p>Accès aux droits</p>	<p>Ouverture des droits (santé, ressources, transport ..)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Demandes de CMUc : 3 ménages - Demandes d'allocation logement validées : 6 ménages pour l'entrée et 5 pour accompagner la sortie

⇒ **Planning des animations collectives**

Au cours de l'année, nous avons proposé 30 activités, 13 ont pu se concrétiser. Nous comptons 86 participations. Il reste difficile de mobiliser les jeunes mamans qui ont toujours des craintes pour sortir et rencontrer de nouvelles personnes. Nous avons organisé un séjour de 2 jours à Disney Land pour une des familles qui a pu partir de façon autonome (Places à prix préférentiel via Emmaüs et chèque vacances).

Dates	Animations	Nombre de participants	Lieu
23/01/2018	Repas partagé : galette des rois	4	283, rue de l'Agathois (résidence sociale GESTARE)
25/04/2018	« Le livre tapis d'éveil »	2	Médiathèque Pierre Vives
26/04/2018	Sortie	10	Le Petit Paradis, Vendargues
13/05/2018	Festival Saperlipopette	2	Château d'Ô - Montpellier
02/06/2018	« Les Petits Débrouillards » - Le Festival Aux Sciences Citoyennes !	4	Place Albert premier
13/06/2018	Atelier Couture	3	GESTARE – 4 rue de Verdun – Montpellier
2/07/2018	Atelier Lecture et exposition	4	Médiathèque Pierre Vives
17/08/2018	Sortie	4	Le Petit Paradis, Vendargues
12/09/2018	Atelier couture	14	283, rue de l'Agathois (résidence sociale GESTARE)
15/10/2018	Atelier couture	2	283, rue de l'Agathois (résidence sociale GESTARE)
14/11/2018	Planet Océan	12	Odysseum - Montpellier
12/12/2018	Repas de Noël	22	283, rue de l'Agathois (résidence sociale GESTARE)
19/12/2018	Planet Océan	3	Odysseum - Montpellier

B.2 Analyse du public accompagné

⇒ **Analyse quantitative et qualitative :**

Composition familiale (ménages)		Provenance géographique (ménages)	
Femmes isolées avec enfant(s)	14	Métropole	11
Couples avec enfant(s)	2	Département	
		Hors département	
Agés des adultes		Situation hébergement avant l'entrée (ménages)	
18 ans -21 ans	3	Dispositif d'urgence	4
22 ans -25 ans	9	Hébergement chez un tiers	5
26 ans -30ans	2	Dispositif d'insertion	5
31 ans -35ans	2	Squat/Abri précaire	1
36 ans et plus	2	Menacé d'expulsion	1
Agés des enfants		Ressources principales (ménages)	
Moins de 3 ans	16	RSA et prestations familiales	13
3 ans - 6 ans	7	RSA activités et prestations familiales	3
6 ans et plus	4		
Nationalité (personnes)		Motif de la demande (ménages)	
Française	8	Rupture familiale	11
CEE	0	Rupture conjugale	2
Hors CEE	10	Expulsion locative	2
Autre (en cours de régularisation)		Menacé de violences	1

16 ménages logés et accompagnés : 18 adultes et 27 enfants. L'ensemble des ménages est issu de la Métropole de Montpellier. La majorité a rencontré une situation de rupture familiale, souvent en lien avec une grossesse non acceptée par l'environnement. Les adultes sont pour la grande majorité sans activité professionnelle (sauf 3 qui travaillent à temps partiel avec la possibilité de cumuler pour un temps ces ressources avec le RSA).

⇒ Bilan des situations :

FAMILLE/DF	SITUATION HÉBERGEMENT A L'ENTRÉE	PROBLÉMATIQUES DOMINANTES	ACTIONS MISES EN ŒUVRE	PARTENAIRES MOBILISES	ORIENTATIONS RÉALISÉES OU EN COURS
501 605	URGENCE HOTEL DEF	<p>Les difficultés restent identiques à celles rencontrées l'année passée bien qu'il y ait eu d'énormes améliorations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exercice de la parentalité, - Organisation et entretien du logement, - Hygiène, - Mode de garde et accompagnement des enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Visites hebdomadaires, - Prises en charge des enfants deux fois par semaine par l'équipe du SAP, - Aide à l'entretien du logement, - Mobilisation sur les animations collectives, - fidélisation à l'école des enfants. - Renforcement des acquis au niveau du suivi administratif et de la gestion locative. - Facilitation de l'accès à l'emploi 	<p>ADS, APEA, PÔLE EMPLOI, LÉO LAGRANGE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Continuité des mesures MASP (depuis septembre 2017), et de protection SAP. - Proposition de logement faite à madame qu'elle a acceptée. - Préparation du déménagement prévu début 2019.

415 967	URGENCE HOTEL DEF	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice de la parentalité, organisation et entretien du logement, - Recherche d'emploi - Difficulté à se mobiliser sur une recherche de logement autonome 	<ul style="list-style-type: none"> - Optimisation des pièces du logement, - orientation vers le pôle emploi, - Pérennisation de l'assiduité à la crèche : - Suivi administratif conséquent (montage du dossier de déclaration de revenus...) 	PMI, CRECHE, ADS, POLE EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de logement autonome [demande de logement social, SYPLO]. - Pérennisation des acquis en matière de suivi et de montage de dossiers administratifs
280 019	CHRS	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin d'émancipation vis-à-vis de sa famille. - Organisation de la vie quotidienne avec sa fille. - Difficultés budgétaires prégnantes. - Difficulté à honorer ses obligations locatives et ses rendez-vous. - Difficulté de repérage du bon interlocuteur vis-à-vis des difficultés rencontrées 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion du budget, - Orientation vers un dispositif d'hébergement plus contenant et d'accompagnement global envisagé. 	ADS POLE EMPLOI ÉCOLE FAMILLE DE MADAME	Réorientation vers un dispositif d'hébergement et d'accompagnement global en avril 2019 : CHRS le 05/07/2018.

460 792	Chez un tiers	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés dans la prise en charge de ses 2 enfants, - Organisation inappropriée du lieu de vie, confusion dans la reconnaissance des institutions et difficulté à honorer ses rendez-vous. - Adhésion difficile à l'accompagnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail sur le respect des rendez-vous. - Prise de rendez-vous à la PMI avec Madame. - Accompagnement physique auprès des institutions appropriées, - Recherche de mode de garde, constitution des différents dossiers de demandes de logements sociaux. 	<p>ADS</p> <p>TISF</p>	<p>Madame a intégré un appartement dans le parc public dans la ville de Béziers le 20/07/2018.</p>
543 927	Dispositif urgence DEF	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté dans le suivi d'un pré-adolescent - Suite aux violences conjugales subies répercussion des effets négatifs sur madame et son fils - Régularisation au niveau des documents administratifs suite à la séparation du couple. - Recherche de logement autonome 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement budgétaire - Sollicitation lors de sortie à l'extérieur afin d'éviter le cloisonnement - Collaboration entre les différents travailleurs sociaux en ce qui concerne l'IED - Organisation et aménagement du logement [logement de type 1] au vu de la composition familiale. 	<p>IED</p> <p>STS</p> <p>POLE EMPLOI</p> <p>GAMMES</p> <p>CIDFF</p>	<p>Montage de dossier de demandes de logements sociaux ainsi que le SYPLO</p> <p>Montage du dossier CILEO (1% logement]</p> <p>Accompagnement au sein du tribunal administratif pour la régularisation de document administratif nécessaire à la famille.</p> <p>Projection d'une fin de prise en charge IED et orientation vers un PEPA (point écoute parents adolescents). La situation familiale s'améliore.</p>

314 656	CHRS	<p>Les effets d'une errance ont été visibles longtemps au sein du logement. Cependant une grande amélioration a pu être constatée en 2017. La problématique budgétaire reste très prégnante avec une sévère incapacité. Nous avons sollicité le tribunal pour la mise en place d'une mesure de protection (curatelle). Les difficultés d'emmener des enfants à l'école tous les matins se sont largement estompées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention soutenue de la TISF qui petit à petit va s'effacer pour laisser place à Madame dans la gestion de son logement. - Mise en place d'une curatelle en remplacement de la MASP avec budget. - Mise en place d'une mesure éducative qui a pris fin cette année au regard de l'amélioration de sa situation. - Recherche de logement autonome madame est inscrite dans le SYPLO. - Préparation à l'aménagement dans le nouvel appartement et mise en place de la passation par rapport au nouveau lieu d'habitation et aux nouveaux travailleurs sociaux. - Pérennisation des mesures mises en place pour le nouveau logement 	<p>PMI</p> <p>ADS/REFERENT SOCIAL PRINCIPAL DU SECTEUR</p> <p>ÉCOLE</p> <p>ATG</p> <p>TISF</p>	<p>Orientation vers le logement autonome</p> <p>Curatelle mise en place</p> <p>SYPLO mis en place</p> <p>Proposition d'un logement autonome en décembre 2018 par un bailleur social la famille a répondu positivement et devrait déménager en début d'année 2019</p>
---------	------	---	---	--	--

501 312	CHRS	<p>Régularisation sur le sol français finalisée pour le père de famille.</p> <p>Problématique au niveau de la langue française.</p> <p>Problématique de santé de l'enfant.</p> <p>Problématique en ce qui concerne l'utilisation du logement : surconsommation des fluides.</p> <p>La problématique budgétaire persiste.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention soutenue de la TISF dans la gestion du logement et plus particulièrement son utilisation au regard des besoins de l'enfant. - Accompagnement auprès de la Préfecture 	<p>PRÉFECTURE</p> <p>PMI</p> <p>CROIX-ROUGE</p> <p>CIMADE</p> <p>ADS</p> <p>PÔLE EMPLOI</p> <p>TISF</p>	<p>Orientation vers le logement autonome</p> <p>Recherche d'emploi</p> <p>Recherche de place en crèche</p> <p>La famille a eu une proposition de logement dans le parc social, elle a quitté le dispositif SAF le 10/08/2018</p>
En cours	CHRS	<p>Problème d'illettrisme</p> <p>Dépassement au niveau de l'éducation de son enfant</p> <p>Répercussion des violences conjugales et fragilité psychologique de Madame et répercussions de ces violences également sur le comportement de l'enfant (crises continues)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fidélisation de la prise de cours de français. - Accompagnement des différentes institutions et connaissance des différents droits (sociaux et du locataire). - Aménagement du logement et organisation de la vie quotidienne 	<p>POLICE</p> <p>STS</p> <p>TISF</p> <p>MADELEINE DELBREL</p> <p>STS BEZIERS</p> <p>ASSOCIATION GAMES : DISPOSITIF IMAGIN'AIRE</p>	<p>Constitution des dossiers administratifs : ouverture des droits</p> <p>Constitution des dossiers de demandes de logements sociaux</p> <p>Réflexion en cours pour une orientation vers une IED et un suivi psychologique.</p>

506 929	ABRI LANGUEDOCIEN	<ul style="list-style-type: none"> - Initialement, l'orientation de l'Abri Languedocien concernait uniquement Madame et son enfant. Le CD nous a sollicité pour également prendre en charge le père. - Prénance des difficultés de régularisation sur le sol français pour ce qui concerne le père - Expulsion de Monsieur dans son pays d'origine en cours d'année. - Difficultés budgétaires suite au départ de Monsieur - Difficulté de la prise en charge de 2 enfants en bas âge pour Madame - Projet de se former en tant qu'auxiliaire de puériculture mise en attente 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de dossier, montage et accompagnement physique à la préfecture. Soutien renforcé pour ce suivi. - Recherche de place de crèche pour l'enfant. - Accompagnement pour la constitution d'un dossier de stage. - Madame a intégré le stage d'auxiliaire de puéricultrice qu'elle n'a pu terminer du fait d'une deuxième grossesse et des difficultés rencontrées par son compagnon 	<p>ESPACE FAMILLE (ADAGES)</p> <p>MLI</p> <p>PRÉFECTURE</p> <p>PMI</p> <p>TISF</p> <p>MAISON D'ARRET DE TOULOUSE</p> <p>LIEN AVEC LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DE L'ARDECHE AFIN DE FAIRE LA PASSATION DE SITUATION</p>	<p>Montage de dossier de demande de logement social</p> <p>Impossibilité d'inscription du couple dans le SYPLO dû à la situation irrégulière de Monsieur</p> <p>Au départ du père, nous avons accompagné Madame dans une reprise de contact avec sa famille. De ces retrouvailles et de cette réconciliation, Madame a souhaité retourné auprès de ses parents. Décision également motivée par un besoin de soutien pour la prise en charge de ses deux enfants.</p> <p>Madame a quitté le dispositif le 29/10/2018</p>
---------	----------------------	---	---	---	---

539 516	CHRS	<ul style="list-style-type: none"> - Problème d'illettrisme - - Difficultés dans la gestion budgétaire - Problème de connaissance des institutions - Difficultés d'exercice de la parentalité, - Problème de compréhension et de priorisation. - Problème de santé de la fille ainée 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement budgétaire - Accompagnement dans la contractualisation des fluides (gaz et électricité) - Connaissance de l'environnement du lieu de son habitation. - Montage de l'ensemble des dossiers administratifs et mise en place des droits, - Accompagnement dans la recherche d'emploi. 	<p>STS</p> <p>GAMMES</p> <p>POLE EMPLOI</p> <p>PMI,</p> <p>TISF</p>	<p>Aménagement du logement</p> <p>Orientation vers une prise en charge médicale de la fille ainée</p> <p>Montage des différents dossiers de demande de logement social notamment de SYPLO, montage du dossier CILEO</p> <p>Projection de réorientation vers un logement à bail glissant si possible !!!</p>
408 446	Chez un tiers	<ul style="list-style-type: none"> - Violences conjugales - Problématique d'illettrisme - Expulsion locative : endettement - Difficulté pour poser un cadre à ses enfants - Difficultés budgétaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des dossiers administratifs et résiliation des contrats de fluide de l'ancien appartement. - Organisation du lieu de vie - Contractualisation des différents contrats de fluide - Collecte de données pour la mise en place de dossier de demande de logement - Accompagnement soutenu de sa gestion budgétaire 	<p>PMI</p> <p>STS</p> <p>TISF</p>	<p>Mise en place d'une IED</p> <p>Montage des dossiers de demande de logement social.</p> <p>Travail d'assainissement du budget de Madame</p>

557 342	Chez un tiers	<ul style="list-style-type: none"> - - Sans domicile fixe, longue période d'errance, - Difficulté dans l'exercice de la parentalité - Problématique d'entretien du logement - Problématique de fréquentation en lien avec son passé..... 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un accompagnement soutenu à domicile pour l'organisation de la vie quotidienne montage de dossiers administratifs : impôts, pièce d'identité, demande de logement 	<p>PMI</p> <p>STS</p> <p>TISF</p>	<p>Traçabilité du parcours de Madame afin de monter les différents dossiers administratifs et de mettre en place ses droits. A la demande du CD, il est prévu que nous accueillons en février 2019 son conjoint et père des enfants, actuellement incarcéré.</p>
489 544	Appartement relais	<ul style="list-style-type: none"> - Violence conjugale - Problématique parentale : difficultés à gérer les enfants, - - Difficultés à se situer dans la relation avec son ex-conjoint actuellement en prison, initialement le conjoint a été orienté mais Madame ne semble plus vouloir maintenir une relation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en lien avec l'IED, orientation vers un accompagnement psychologique pour Madame, - Orientation vers un pédopsychiatre pour la petite fille, - Orientation vers la PMI pour les problèmes de santé du dernier, - Montage de dossiers administratifs concernant la demande de logement social et le dossier de surendettement, 	<p>STS</p> <p>IED</p> <p>Maison d'arrêt Villeneuve-lès- Maguelone</p> <p>Hôpital Gui de Chauliac</p> <p>TISF</p>	<p>IED</p> <p>Suivi psychologique pour la mère et la petite fille,</p> <p>Montage de demande de logement social</p> <p>Suivi de la gestion budgétaire</p>

500 013	Hôtel social	<ul style="list-style-type: none"> - Violence conjugale - Difficulté de gestion des enfants - Apprentissage à la vie dans un appartement - Montage de dossiers administratifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture des droits - Montage de dossier de demande de logement social - Montage de dossiers presto (crèche des enfants) - Élaboration d'un travail sur la projection d'une formation en tant que secrétaire - Connaissance des droits et devoirs d'un locataire 	<p>STS</p> <p>Agence immobilière</p> <p>TISF</p>	<p>Madame a quitté de dispositif le 26/10/2018 à la suite d'une attribution de logement dans le parc public</p>
537 955	Chez un tiers	<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à habiter un logement, seule avec son enfant - Problème de suivi de l'enfant : relation fusionnelle entre la mère et l'enfant - Difficultés budgétaires - Madame n'a jamais vécu dans un appartement seul du fait de sa jeunesse il y a nécessité à faire l'ouverture de l'ensemble des droits : CAF, impôts, RSA etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Montage de dossier presto - Montage du dossier de demande de logement social - Ouverture des différents droits - Intervention à domicile pour l'aménagement du domicile de l'appartement, recherche d'adéquation des appareils utilisés avec l'âge des enfants (jouet et non téléphone portable). Accompagnement axé sur les droits et les devoirs du locataire 	<p>PMI</p> <p>STS (BINÔME RÉFÉRENT SOCIALE)</p> <p>PMI</p> <p>TISF</p>	<p>Recherche de logement autonome</p>

559 820	Chez un tiers	<ul style="list-style-type: none"> - Problématique parentalité : madame a des difficultés à se détacher de son enfant pour envisager une insertion professionnelle - Problème de santé de l'enfant - Problème de gestion locative et plus globalement dans sa gestion administrative, - Problème de santé : fatigue récurrente 	<ul style="list-style-type: none"> - Orientation à la PMI - Conseil d'utilisation du logement afin d'éviter des problèmes de moisissure, - Montage de dossiers administratifs, - Orientation systématique vers les administrations. 	<p>PMI</p> <p>STS</p> <p>TISF</p>	<p>Orientation vers médecins</p> <p>Montage des différents dossiers de demande de logement social</p>
---------	---------------	--	---	-----------------------------------	---

B.3 Points forts et limites de l'accompagnement mené

Actions	Points forts	Limites
Accompagner l'accès au logement	<p>Une expérience locative accompagnée de manière soutenue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervention au domicile : utilisation et entretien du logement, aide à la gestion budgétaire, consommation des fluides, respect des droits et devoirs du locataire, relations voisinages, aménagement du logement pour les enfants - Participation effective des familles à la recherche de logement et à l'ensemble des démarches administratives liées à cette recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible mobilité des ménages. - Faibles ressources des ménages. - Peu de ménage avec une expérience antérieure en logement autonome et des difficultés des familles pour habiter leur espace de vie : entretien du logement, cuisine, linge, démarches administratives - Autres problématiques sociales annexes. - Des loyers du secteur privé excessifs - Personnes toujours mariées mais séparées de fait ou géographiquement et ne pouvant pas justifier de la situation fiscale du conjoint absent (pour le parc public).
Accompagner l'exercice de la parentalité	<p>L'accompagnement au sein du domicile et l'animation de la vie sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner l'aménagement du logement et notamment l'espace de vie des enfants (économie sociale et familiale) - Vers une plus grande socialisation : l'organisation de sorties et d'évènements festifs avec pour objectif l'échange entre les familles, le décroisement et le lien social. 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés pour mobiliser les familles à participer aux actions collectives et laisser leurs enfants au contact des autres. Elles privilégient le fait de rester « à l'intérieur » avec parfois une tendance à se replier sur elle-même. - Difficultés à se détacher de leurs enfants et à accepter des modes de garde. Des difficultés pour les familles à concevoir qu'une vie sociale est possible, même avec des enfants. - Les jeunes mamans accompagnées ont parfois une image d'elle-même dévalorisée.

B.4 Résultats de l'accompagnement

⇒ Appartement relais

- 16 ménages accompagnés
- 5 ménages sortis en 2018 (soit 31%)

Pour l'année 2018, 5 ménages sont sortis du dispositif, dont :

- 3 ménages dans le parc public,
- 1 réorienté vers un dispositif C.H.R.S,
- et le dernier est retourné dans sa famille.

- Durée moyenne de séjour

Détails :

Ménages sortis	Durée (mois)
1	61
2	16
3	27
4	22
5	9

La durée moyenne de séjour sur la base des 5 sortants 2018 est de 27 mois. Il est toutefois à noter que parmi ces 5 ménages, 2 ont nécessité une durée d'accompagnement particulièrement longue en lien avec un cumul de difficultés. Un de ces ménages a pu accéder à un logement autonome après la mise en place d'une curatelle et d'un étayage éducatif concernant les enfants, pour la deuxième et au regard de sa problématique une orientation vers un CHRS s'est finalement avérée nécessaire.

⇒ Action de rénovation (% de travaux réalisés)

En 2018, le parc de logements a été partiellement renouvelé : 2 appartements nouvellement captés et deux appartements pour lesquels nous avons résiliés les baux (une des résiliations sera effective en 2019). Cette situation a nécessité des travaux de remise en état pour l'appartement restitué et d'aménagement pour les nouveaux logements captés. Nous comptons également 5 sorties ayant également nécessité des petits travaux de rénovation des logements. Ces mouvements expliquent le taux d'occupation de 94.35% légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

C. Partenariat

Rappel des partenariats engagés (financiers, orienteurs, co-animation) : leurs points positifs et les difficultés rencontrées.

Type de partenariat et nom des structures (FAP, ADS, CCAS...)	Points positifs	Difficultés
CAF	Liens opérationnels	Communication uniquement par mail
METROPOLE	Aides au relogement, partage d'information	
SIAO	Candidats sur la plateforme SI SIAO	Parfois, orientations non adaptées
DDCS	Plateforme SYPLO	Délai d'attente
ADS / STS	Bonne réactivité lors des situations complexes	Rendez-vous parfois difficiles à organiser pour les bilans
PMI	Supervision de l'accompagnement axé sur la parentalité	
ESPACE FAMILLE	Garde des enfants, partenariat souple et opérationnel	Nombre de places limité
LA BOUSSOLE	Possibilité de bénéficier de places pour des spectacles ou autres manifestation, partenariat opérationnel	
Centre Social ALIZE	Participation à des animations	
LEO LAGRANGE	Mise en place d'une collaboration pour l'accompagnement de familles	Lorsqu'il y a changement de référent
ATG	Un travail en partenariat permettant d'assainir le budget de la famille	Lorsqu'il y a changement de référent
POLE EMPLOI	La possibilité d'avoir un interlocuteur dans le droit commun	
GAMMES	L'orientation de la personne vers l'emploi	
MLI	Permet d'avoir un accompagnement contenant sur la recherche d'emploi et de pouvoir évaluer la nécessité de mettre en place des aides (financement du permis de conduire).	
CIMADE	L'orientation vers des juristes appropriés à la situation.	

D. Projets et perspectives

Au niveau du service d'accompagnement des familles

- Le dispositif repose essentiellement sur un parc de logements issus du privé. A ce jour, nous disposons d'un seul logement issu du parc public. Nous poursuivons notre travail de prospection auprès des bailleurs publics dans la perspective de pouvoir capter des logements (T2 et T3) à des coûts moindres.
- Nous recherchons des logements dans le cadre de baux glissants nous permettant ainsi d'œuvrer à l'insertion de la personne au sein d'un environnement stable et d'éviter ainsi une nouvelle rupture résidentielle, avec pour objectif le glissement du bail une fois la situation stabilisée (indicateurs : utilisation rationnelle du logement, entretien, relation voisinage/environnement, paiement du loyer). Le bail glissant non pas comme un dispositif mais comme un principe de fonctionnement sur lequel pourrait s'adosser toutes les prises en charge en appartement (appartement relais, CHRS...). La plus-value de ce principe de fonctionnement est également budgétaire avec des appartements attribués par les bailleurs sociaux (loyers adaptés aux ménages) et un effort de captation de logements moindre pour les opérateurs.
- Pérennisation de l'atelier lecture dans l'optique de sensibiliser les familles au développement de l'imaginaire de leurs enfants et de la reconnaissance des mots pour ces derniers, in fine travailler le lien mère/enfant.
- Poursuivre la mise en place d'actions qui concourent au partage et aux échanges de savoirs.

Au niveau de l'association GESTARE

- Création d'une résidence sociale « ex-nihilo » et d'une pension de famille
- Acquisition et réhabilitation du CHRS L'Oustal
- Développement de l'action de prévention des expulsions « Maintien dans le logement ». C'est dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt relatif à mise en œuvre du logement d'abord que le dispositif de prévention des expulsions que nous gérons voit sa capacité augmenter de 5 places à 32.
- Pour suite de l'action spécifique de relogement en bail glissant des ménages issus des bidonvilles.

E. Annexes Listing des logements (tableaux entrées et sorties)

Listing des appartements relais

Nom de l'opérateur : GESTARE

N° de convention : M2018-39

N°*	Type	Parc privé/ public**	Adresse	Date de mise en service	Nom du ménage	N° DF	Service orienteur**	Composition familiale**	Revenu principal**	Date d'entrée	Sortie		
											date	**accès à un logement	autre motif de sortie
1	F2	privé	Les Jardins de la préfecture BAT F, 1275 rue d'ALCO 34080 MONTPELLIER	25/10/2003	AMOURI	501605	ADS	Famille monoparentale	RSA	07/10/2014			
2	F3	privé	Le St Guilhem 2 - Apt 106 364 le grand mail - 34080 MONTPELLIER	25/10/2006	GENESTIER	314656	ADS	Famille monoparentale	RSA	20/02/2014			
3	F2	privé	Résid. la tour des poètes Appt. 128 17 Rue Belleau - 34000 MONTPELLIER <i>résiliation en 2018</i>	11/09/2009	COMABELLA	280019	ASSOCIATIONS	Famille monoparentale	RSA	15/06/2013	05/07/2018		C.H.R.S
4	F2	privé	93, rue du faubourg de figuerolles étage 2 34070 Montpellier	15/03/2013	DAROUBANI	460792	ADS	Famille monoparentale	RSA	16/03/2017	20/07/2018	parc public	
					ROTHLIN KOMA	559820	ADS	Famille monoparentale	RSA	28/09/2018			
5	F1	privé	1, rue Renaudel 34080 Montpellier <i>résiliation prévue en 2019</i>	16/03/2013	OHANYAN	501312	ASSOCIATIONS	Couple avec enfant	RSA	26/04/2016	10/08/2018	parc public	
					MARTIN	557342	ADS	Famille monoparentale	RSA	31/08/2018			
6	F2	privé	20 bis boulevard Pasteur - 34000 MONTPELLIER	01/12/2009	DAOUDJI	537955	ADS	Famille monoparentale	RSA	30/11/2017			
7	F2	privé	17, RUE LEENHARDT 34000 MONTPELLIER (en rez-de-chaussée)	02/11/2011	KABA	539516	ADS	Famille monoparentale	RSA	28/12/2017			
8	F2	privé	Résidence le Sylvie 354 rue Paul Rimbaud - 34080 Montpellier	23/09/2013	MULILO KASONGO	543927	ADS	Famille monoparentale	Salaire	28/02/2018			
9	F2	privé	93, rue du faubourg de Figuerolles- étage 1 34000 Montpellier	03/09/2014	BABANJI KABONGO	415967	ADS	Famille monoparentale	RSA	30/06/2017			
10	F2	privé	4 rue Bornier, 34000 Montpellier <i>en travaux</i>	08/06/2017	SAOU/HATIM	506929	ADS	Couple avec enfant	RSA	30/12/2016	29/10/2018		Chez un tiers
11	F2	privé	50, allée surcouf le MAS VANNEAU bat B 34070 MONTPELLIER	29/05/2015	ESSABAOUNI	500013	ADS	Famille monoparentale	RSA	30/01/2018	26/10/2018	parc public	
					RAHMOUN KHOUMAIS	408446	ADS	Famille monoparentale	RSA	31/10/2018			
12	F2	privé	LE LAURENCIN 170 rue circé, Bât C2 Apt 94 - 34090 Montpellier <i>capté en 2018</i>	13/11/2018	FADIS	En cours	ADS	Famille monoparentale	RSA	29/11/2018			
13	F2	privé	LE FLORE Bât B Apt 209 4 plan de madame Merle - 34080 Montpellier	27/07/2018	PLANEX	489544	ADS	Famille monoparentale	RSA	27/07/2018			

Nombre total de ménage
: 16

Présents à l'échéance de la convention

Admissions sur l'année de la convention

Sorties sur l'année de la convention

* un numéro affecté à un logement

**liste déroulante

*** préciser type et parc

Tableau du personnel : année 2018

Type de fonction (directeur, RU, formateur...)	Salaires annuels chargés	Temps de travail consacré à l'action (en heures)	Temps de travail dans la structure (en heures)	Part de l'activité consacrée à l'action	ETP	Dépenses liées à l'action	Nom de la personne	Date d'entrée dans la structure	Qualification	Type de contrat de travail	Le cas échéant, date de sortie de la structure
Personnel d'encadrement											
Directeur	60699,29	91,00	1820,00	5,00%	0,050	3 034,96 €	Buisine	15/12/14	CAFDES	CDI	
Directeur Adjoint	51721,79	91,00	1820,00	5,00%	0,050	2 586,09 €	Bordeau	09/05/07	CAFERUIS	CDI	
TOTAUX	112 421 €	182	3 640	5,00%	0,10	5 621,05 €					
Personnel technique											
CESF	44119,48	1274,00	1820,00	70,00%	0,70	30 883,64 €	Salesse	24/11/06	Diplôme d'Etat CESF	CDI	
TISF	17656,75	910,00	1154,00	78,86%	0,50	13 923,43 €	Garcia	01/02/17	Diplôme d'Etat TISF	CDI	
TOTAUX	61 776 €	2 184	2 974	73,44%	1,20	44 807,07 €					
Personnel administratif											
Secrétariat	37111,28	218,40	1820,00	12,00%	0,12	4 453,35 €	Djoudi	20/01/14	BTS Assistante de gestion	CDI	
Comptable	35608,69	146,00	1365,00	10,70%	0,08	3 808,70 €	Dreyer Dufer	01/12/09	BTS comptabilité	CDI	
TOTAUX	72 720 €	364	3 185	11,44%	0,20	8 262,05 €					

Répartition 2018

2018	Conseil Départemental	Métropole	Total ETP
Direction	0,05	0,05	0,1
Cesf	0,3	0,4	0,7
Tisf	0,25	0,25	0,5
Adm	0,09	0,11	0,2
total	0,69	0,81	1.50